

Le 15 juillet 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Filière textile : face à la violence des actions et propos prônés par certains acteurs, Refashion reste fidèle au dialogue et à l'intérêt général

.....

Alors que la filière textile & chaussure traverse une crise structurelle majeure, liée à l'effondrement des débouchés de la fripe à l'export, Refashion s'inquiète de la violence des actions et accusations portées publiquement par certains opérateurs, au moment même où l'éco-organisme travaille activement, avec les pouvoirs publics, à une solution collective et équitable pour préserver l'équilibre économique dans un cadre réglementaire exigeant et en concertation avec l'ensemble des parties prenantes.

Une crise structurelle du marché, indépendamment de l'éco-organisme

Depuis plusieurs mois, la brusque chute des cours à l'export des textiles usagés triés, en Afrique majoritairement, fragilise les opérateurs de collecte et de tri qui privilégient cette voie dans leur modèle économique. Cette situation, qui dépasse le cadre de la REP textile, appelle des réponses collectives, adaptées et concertées.

Une proposition d'aide d'urgence construite collectivement

Refashion a formulé une **proposition d'aide d'urgence revalorisée à 192 €/tonne, soit +23 % par rapport au soutien actuel**, pour accompagner les opérateurs dès 2025 (en addition à celle de 6M€ précédemment activée en janvier 2025). Cette proposition a été élaborée dans le cadre du **Comité Observatoire**, piloté par le cabinet indépendant **Deloitte**, tiers de confiance reconnu par l'ensemble des parties prenantes. Elle repose sur les données disponibles transmises par les opérateurs eux-mêmes et attend aujourd'hui l'**aval des pouvoirs publics** pour être déployée.

Une gestion financière encadrée, responsable et transparente au service de la transformation de la filière

Contrairement aux affirmations véhiculées ces derniers jours, la trésorerie de Refashion n'est ni « dormante » ni détournée. Elle permet de :

- sécuriser les soutiens pluriannuels aux différentes parties prenantes,
- accompagner l'évolution des modèles vers plus de recyclage et de proximité,



- mettre en œuvre les exigences du cahier des charges de la REP.

Cette gestion est **encadrée, auditée, et validée** par les pouvoirs publics (DGPR), le **Conseil d'administration** de Refashion et les **organes de contrôle de la REP**.

- L'usage des contributions est **strictement défini** par le **cahier des charges de la REP**, et les barèmes de soutien sont **validés par l'administration du Ministère de la Transition écologique (la DGPR)**.
- Une **censeur d'État**, invitée permanente du Conseil d'administration, **veille en permanence** à la bonne gestion et au respect des obligations financières de l'éco-organisme.
- **Les comptes 2024 de Refashion ont été certifiés sans réserve** par le cabinet **Mazars**, commissaire aux comptes.
- L'ensemble de la gouvernance de Refashion est constitué pour **garantir l'intérêt général, la traçabilité et l'équité entre opérateurs**.

Refashion appelle au calme et à la responsabilité

Refashion déplore les menaces d'actions directes relayées dans l'espace public – grève de la collecte, déversement devant des points de vente, communication alarmiste. Ces actions illégales ne peuvent qu'aggraver les difficultés actuelles et pénaliser les citoyens, les collectivités et les entreprises engagées dans l'économie circulaire textile.

L'éco-organisme réaffirme sa **volonté de dialogue**, son attachement à **l'équité entre opérateurs**, et son **engagement, en coordination avec l'ensemble des acteurs et les pouvoirs publics, pour accompagner la transformation de la filière** dans un contexte de profonde mutation.

A propos de Refashion :

Refashion est l'éco-organisme de la Filière textile d'habillement, linge de maison et chaussure. Sa mission est de mettre en mouvement professionnels et citoyens dans un objectif de réduction des impacts environnementaux des textiles et chaussures, tout au long de leur cycle de vie.

Pour en savoir plus : www.refashion.fr